



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société ETS GUY HAECK et FILS a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Toyota, du type SPE140L, avec le numéro de construction 7123134, pour le compte de la sàrl K-LOX à Kehlen 43, ZAE.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2025/0529/176 du 17 février 2025 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 26 février 2025 au 13 mars 2025 inclus.

Kehlen, le 26 février 2025
Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre,
Eischen Félix

Le Secrétaire,
Marco Haas



14/03/2025